Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.28. — TELEPHONE

Conseil Municipal

La séance est ouverte à 9 heures moins 20. M. Edouard Roussel préside.

On commence par procéder à la nomination du secrétaire. Le truqueur de procès-verbaux, l'ineffable M. Noyelle est élu. Il faillit, du reste, ne pas l'être s'étant oublié dans un coin. Heureusement pour la majorité, il arrive au moment exact où on allait nommer M. Picquart, il arrive la cigarette à la bouche, très ému, en songeant que, une minute plus tard, il eut été prié de ne pas truquer pour une fois le procès-verbal de séance.

On lui fait remarquer son inconvenance et il expédie sa sibiche.

Rapports de l'Administration

Les rapports de l'administration ne présentent rien de bien intéressant. Tout ce qui concerne la fourniture de draps pour l'habillement des agents, le café-laiterie, les services municipaux et archives, la fête nationale, la souscription pour l'érection d'un monument à J.-B. Trystram à Dunkerque et la voirie municipale est adopté.

Rapports des Commissions

Ce sont d'abord des rapports ne devant donner lieu à aucune discussion sur les comptes administratifs et de gestion et les budgets supplémentaires du bureau de bienfaisance, du collège de jeunes filles, de la caisse des écoles ; sur des réparations de pompes, des marchés de gré à gré, des constructions de chaussées pavées, la publicité sur les écussons-réclames des candélabres, de l'éclairage électrique.

ACHATS DE TERRAINS

Puis on aborde les rapports sur achats de terrains.

Nous avons publié hier le plus important. Nous n'y reviendrons pas.

LEFEBVRE estime qu'on engage les finances de la ville un peu à la légère et un peu trop à l'avance. Ses finances ne sont pas si prospères. Il estime que le besoin d'un nouveau cimetière ne se fait pas sentir. Quant à l'abattoir, vous dites qu'il faut le placer là et qu'il vous faut trois ou quatre hectares ailleurs. Du reste, vous auriez pu le faire sur l'emprunt des 6 millions au lieu de construire des stands et des salles d'exposition.

M. ROUSSEL. — C'est fait : il n'y a pas à y revenir. Nous nous trouvons en présence d'une situation exceptionnelle et nous aurions tort de ne pas en profiter.

LEBAS. — Les finances sont dans un état déplorable et les hospices se substituent à la Ville. *Mais on dresse déjà le plan de nouveaux travaux* alors que ceux de l'emprunt de six millions ne sont pas encore terminés.

Vous engagez l'avenir un peu prématurément et vous manquez de prévoyance.

M. ROUSSEL. — Oh ! 2,000 francs, et encore nous les ferons si nous le pouvons.

LEBAS. — Alors pourquoi faites-vous acheter par les hospices ? On sait fort bien que c'est en votre lieu et place que les hospices achètent. Vous comptez faire abattoir, cimetière et caserne, sans quoi vous n'achèteriez pas.

Or, si tout cela était si pressé vous auriez dû y songer lorsque vous avez fait l'emprunt de six millions.

Quant à la caserne, nous la combattrons toujours car à l'heure actuelle on ne saurait être trop prudent en matière de dépenses.

M. ROUSSEAU estime lui aussi que l'affaire est exceptionnelle. Moyennant 2,000 francs par an la Ville a l'option pour l'achat. Elle achètera ou n'achètera pas. Du reste, cimetière et abattoir sont nécessaires, on sera obligé de les faire.

LEBAS. — *Mais pourquoi nous parlez-vous de cimetière, d'abattoir et de caserne ?* C'est que vous avez l'intention de les faire.

M. ROUSSEAU. — Vous nous remercierez de vous avoir ménagé cette option.

LEPERS. — Il y a quelque chose qui n'est pas juste. L'administration des hospices veut avoir dix pour cent de plus qu'elle n'a payé. L'administration des hospices sait pourtant bien que toute administration lui a toujours accordé toutes les faveurs qu'elle a demandées.

M. ROUSSEL explique que c'est pour avoir l'autorisation. Quant à ce qu'on ferait sur le terrain, dit-il, nous ne pouvons pas le savoir. Ce sera ceci ou cela, un abattoir ou autre chose !...

Le compte administratif du maire

Ce n'est pas un ténor, c'est un grand dernier rôle qui fut chargé cette année du rapport sur le compte administratif.

« *Comme il fallait s'y attendre, dit ce comparse*, les résultats de cet exercice n'ont pas été des meilleurs, mais hâtons-nous de dire qu'ils sont aussi satisfaisants qu'ils pouvaient l'être, avec une année de crise industrielle et de chômage comme celle que nous venons de traverser.

Ce qui caractérise les comptes de l'exercice 1908, et nous ne pouvons en être surpris, c'est que la situation économique a exercé une fâcheuse influence sur les recettes et les dépenses municipales qui subissent le plus directement les fluctuations de la marche des affaires locales.

En s'en tenant à cette catégorie d'opérations budgétaires, l'on constate, par comparaison avec l'exercice précédent, un fléchissement sérieux des produits tirés de certains articles et des augmentations très importantes du côté des dépenses, notamment celles de l'Assistance publique.

Le tableau suivant fournit à ce sujet, des renseignements suggestifs :

Recettes. — Octroi, en 1907, 2.519.772 fr. 13 ; en 1908, 2.430.978 fr. 58, soit 88.793 fr. 55 en moins.

Condition publique, en 1907, 285.847 fr. 85 ; en 1908, 271.726 fr. 12, soit 14.121 fr. 73 en moins.

Mesurage public, en 1907, 12.916 fr. ; en 1908, 9.297 fr., soit 3.619 fr. en moins.

Droits de voirie, en 1907, 45.145 fr. 45 ; en 1908, 39.041 fr. 80, soit 6.103 fr. 65 en moins.

Tramways, en 1907, 108.911 fr. 77 ; en 1908, 83.688 fr. 74, soit 25.223 fr. 03 en moins.

Total, en 1909, 2.072.501 fr. 20 ; en 1908, 2.934.732 fr. 24, soit 137.860 fr. 96 en moins.

Dépenses. — Bureau de bienfaisance, 306.265 fr. en 1907 ; 335.000 fr. en 1908, soit 28.735 fr. en plus.

Hospices, 260.581 fr. en 1907 ; 388.152 fr. 83 en 1908, soit 127.621 fr. 83 en plus.

Pensions aux vieillards, 185.570 fr. 08 en 1907 ; 276.724 fr. 28 en 1908, soit 91.154 fr. 20 en plus.

Fourneaux économiques, 50.000 fr. en 1908, soit 50.000 fr. en plus.

Total : 752.366 fr. 08 en 1907 ; 1.049.877 fr. 11 en 1908, soit 297.511 fr. 03 en plus.

Ces quelques chiffres, qui constituent les éléments principaux du compte font ressortir, à eux seuls, comme on le voit, 137.860 fr. 96 de recettes en moins et 297.511 fr. 03 de dépenses en plus, soit une somme de 435.371 fr. 99 qui est entrée dans la balance des opérations budgétaires de 1908.

Il serait sans intérêt de pousser plus loin la démonstration des difficultés qu'a rencontrées l'Administration municipale pour maintenir l'équilibre des finances qu'un pareil écart pouvait compromettre. Disons simplement que ce résultat a été obtenu et que tous les services publics n'en ont pas moins reçu les dotations nécessaires à leur marche normale.

L'enseignement qu'il faut tirer de la situation n'échappe à aucun de vous ; *nous avons le devoir d'être extrêmement prudents en matière de dépenses facultatives et aussi celui d'employer nos efforts pour trouver dans le rendement des bonnes années une réserve suffisante pour parer aux besoins des années difficiles.*

Sous le bénéfice de ces observations, nous vous proposons d'adopter le compte administratif du Maire et le compte de gestion du Receveur municipal pour l'exercice 1908, en les arrêtant de la manière suivante :

Recettes	7.869.205 01
Dépenses	7.743.747 74
Excédent de recettes	128.157 27
Reliquat de l'exercice 1907	1.061.303 48
A reporter au budget supplémentaire de 1909	1.187.460 75

Un contre-rapport de la minorité

Lorsque le rapporteur a terminé sa lecture, le citoyen LEBAS demande la parole pour lire le contre rapport suivant :

Messieurs,

Quand, à la séance dernière, le président déposa le compte administratif, vous avez sans doute fait cette *remarque* : tandis que les années précédentes Monsieur l'adjoint délégué aux finances en profitait pour jeter un coup d'œil sur la situation financière de la ville, cette fois, il laissa renvoyer, sans mot dire, le compte administratif à la commission compétente.

C'était là un mauvais présage et si nous devinions une situation financière peu prospère, nous ne nous doutions pas qu'elle était critique au point que nous l'a révélé le compte de 1908.

Que nous apprend ce document ? Que les principales sources des revenus communaux se sont sérieusement taries. A part les taxes *de remplacement* qui donnent une plus-value de 3.185 francs ; les droits de place dont le produit dépasse les prévisions de 4.750 fr., la distribution d'eau qui rapporte 11.437 fr. de plus que la *recette prévue, les autres recettes* et les principales accusent de très importantes moins-values. Ainsi les taxes d'octroi rapportent 94.000 fr. de moins que ce qui était prévu et 88.793 fr. de moins qu'en 1907. La Condition publique verse en 1908 14.90 fr. de moins qu'en 1907 ; les droits de voirie sont inférieurs de 20.958 fr. aux prévisions et de 6.606 fr. aux droits de 1907. Les ressources que la ville tire de la compagnie des tramways sont inférieures de 32.300 fr. au moins aux prévisions et, sur ce qui restait à recevoir de cette même compagnie pour l'année 1907, elle perd 32.000 fr.

A ce sujet nous nous permettrons de vous rappeler ce que nous demandions à la séance de décembre dernier dans la discussion du budget de 1909 : pour sauvegarder les intérêts de la ville il est nécessaire que la comptabilité de cette société soit soumise à une vérification minutieuse.

En résumé, l'année 1908 a été très mauvaise et il est à craindre que nous ne connaissions des années semblables dans un avenir peut être prochain.

Certes, nous désirerions que l'industrie et le commerce se développassent dans une prospérité sans fin. Mais ce ne sont pas nos désirs qui font aller les choses et ceux qui suivent d'un peu près la marche des affaires, constatent que les périodes de crise économique se font plus fréquentes et sont plus intenses. Roubaix, ville de grande industrie est frappée sur une échelle plus étendue que beaucoup d'autres villes.

En même temps que les ressources communales diminueront, la Ville aura à faire face à des dépenses de solidarité sociale croissants. Il faut donc, si nous ne voulons rendre la vie impossible aux petits contribuables, nous abstenir de dépenses qui ne soient pas d'une utilité incontestable pour la ville et nos concitoyens.

Il est à croire que ce point de vue n'est pas celui de l'administration municipale qui n'a pas vu la situation difficile créée à Roubaix, ni prévu sa situation dans l'avenir.

Nous ne voulons pas lui reprocher à nouveau l'imprévoyance dont elle fit preuve quand elle contracta un emprunt de 6 millions, qui charge le compte de 1908 de 58.000 francs d'intérêts, mais nous ne pouvons passer sous silence les 110.000 francs votés par la majorité pour un champ de tir, juste au moment où les finances municipales sont dans un si mauvais état.

Il est vrai que d'après l'administration, cette somme importante doit être payée avec les fonds disponibles de l'exercice 1908. Mais le malheur veut que de fonds disponibles il n'y en ait point. En effet, contrairement aux dires audacieux de M. l'adjoint aux finances, l'exercice 1908, non seulement ne laisse aucune disponibilité mais il accuse un important déficit qui s'élève à 293.054 fr. 21, presque 300.000 francs.

Pour que personne ne puisse en douter, nous allons l'établir.

L'exercice de 1907 a laissé un reliquat de 1.061.303 fr 48. Les recettes de l'exercice 1908 ont été de 7.869.905 fr. 01. Les dépenses du même exercice ont été de 7.743.747 fr. 74. Soit un excédent des recettes sur les dépenses de 126.157 fr. 27 qui ajouté au reliquat de 1907 donne 1.187.460 fr. 75.

Les restes à recouvrer de l'exercice 1908 sont de 154.012 fr. 41. Les restes à payer du même exercice s'élèvent à 1.634.527 fr. 37.

L'excédent des restes à payer sur les restes à recouvrer est donc de 1.480.514 fr. 96.

Le déficit de l'exercice 1908 est donc de 293.054 fr. 21.

Voilà la réalité que l'administration municipale voudrait cacher parce qu'elle porte un coup à sa fausse réputation d'administration sage et prévoyante ; mais nous, nous n'avons aucune raison de ne pas la mettre en lumière et en le faisant nous accomplissons notre devoir. La vérité si triste soit-elle avant toute autre considération.

Maintenant que la véritable situation financière de la ville est connue, il nous reste à souhaiter que pour le bien de notre ville et de ses habitants, qui travaillent, l'année 1909 et les suivantes ne soient pas aussi mauvaises que l'année 1908 pour que nous puissions réparer le mal fait par l'administration actuelle.

Comptabilité communale

M. SAYET veut bien reconnaître que la situation n'a pas été brillante, mais de là à dire que la situation est désespérée, il y a loin. On a eu des moins-values très fortes à cause du chômage et on a dépensé plus.

Ensuite il s'amuse à jongler avec les chiffres ce qui fait dire à LEBAS :

« Vous êtes en train de nous conter des histoires de brigands ». Puis, Lebas reprend ce que vient de dire le grand argentier et *montre que c'est la manière de calculer dont* il se servait lui-même au mois d'avril 1908 un peu avant la période électorale.

Vous faites entrer en ligne de compte, dit-il, des prévisions, des sommes que vous n'encaisserez peut être jamais.

En tout cas le déficit est de près de trois cent mille francs. C'est un peu votre faute car si l'année a été mauvaise vous ne deviez pas *engager des dépenses folles* comme vous l'avez fait par exemple pour le stand. Vous avez voulu faire grand : vous avez voulu jeter de la poudre aux yeux des roubaisiens.

M. ROUSSEL. — Vous dites tous les ans que nous sommes en déficit. Nous ne l'avons jamais été.

LEBAS. — Vous êtes en déficit.

M. ROUSSEL. — Ce n'est pas vrai.

LEBAS. — Il faut avoir un culot pour affirmer cela.

M. ROUSSEL. — Notre compte ira au ministère et reviendra approuvé.

LEBAS. — Ça ne l'empêche pas d'être en déficit.

M. LEPOUTRE. — Il est en excédent.

LEBAS. — Vous le croyez M. Lepoutre, alors vous avez la foi solide.

M. NOYELLE débite quelques âneries sur une tout' autre question.

DEBAISIEUX formule quelques critiques, surtout sur la situation faite à la ville par la compagnie des tramways qui ne verse *jamais rien.*

Enfin après un échange de vues entre lui et M. Chatteleyn, le compte administratif est adopté par la majorité.

Le huis clos est prononcé à 11 heures et la séance est levée.

Pour vitrioler son amant

Hortense Glorieux, âgée de 25 ans, est mariée et mère d'un enfant. Cela ne l'empêcha pas, du reste de « plaquer » son mari, il y a 15 jours et d'aller avec son gosse habiter chez Joseph Dhaene, son amant, 33, rue du Ballon.

Celui-ci ne tarda pas à en avoir assez. Hier matin il priait Hortense de passer la porte et de ne plus revenir.

Furieuse elle acheta du vitriol dans une maison de la rue du Collège et alla se placer à midi et demi, à l'angle de la Grande-Rue et de la rue Notre-Dame des Victoires.

Elle avait mis son vitriol dans une tasse mais elle tenait si mal celle ci que le liquide se répandit sur sa robe et sur les souliers de son enfant.

Des passants s'aperçevant que ses vêtements brûlaient l'interrogèrent, et quand elle eut raconté son histoire on la conduisit au poste de police du 5e arrondissement où elle avoua avoir voulu vitrioler son amant.

On l'a laissée en liberté.

Parti Socialiste

GROUPE L'AVANT-GARDE SOCIALISTE DU CENTRE. — La réunion du groupe aura lieu aujourd'hui samedi 3 juillet, à huit heures et demie précises, au local habituel, rue Nain, 3.

Ordre du jour : Lecture du procès-verbal. — Causerie. — Revue politique. — Questions diverses.

BRAS FRACTURES

Chez Mulliez Delcourt, marchand de charbon, rue de l'Ouest, 47, Charles Vermeulen, âgé de 53 ans, charbonnier, demeurant rue de Rome, est tombé sur le bras gauche par suite d'une glissade sur un rail.

Le docteur a constaté une fêlure du cubitus.

— A la société anonyme de peignage de la rue du Collège, Auguste Jacob, âgé de 22 ans, laveur, demeurant à Avelghem, a eu le bras gauche écrasé entre les organes de son métier en voulant enlever un morceau de laine.

Le docteur a constaté une fracture incomplète du tiers inférieur du radius gauche et prescrit trois semaines de repos.

TENTATIVE DE SUICIDE

Jeudi soir, vers 7 heures, un tisserand nommé D... A..., âgé de 30 ans, a tenté de se suicider en se pendant à un banc de la place du Commerce.

Un agent aidé d'un passant put couper la ficelle avant que la mort n'eut accompli son œuvre. Après avoir reçu des soins au poste du 2e arrondissement, le malheureux ouvrier put regagner son domicile.

APRES BOIRE

Dans la nuit de jeudi à vendredi, les agents ont arrêté boulevard d'Halluin, Aldemeurant à Tourcoing, rue du Moulin Fa demeurant à Tourcoing, rue du Moulin Fagot.

Etant ivre, il les aurait, paraît-il, outragés.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Un commencement d'incendie a éclaté hier matin, vers 2 heures, dans une chambre du 1er étage de l'habitation de M. Baert, cabaretier, coiffeur, rue Joulfroy, 31.

Des perruques, une garde-robe et des effets d'habillement sont brûlés. On évalue les dégâts à 1500 francs.

ECOLE DE VOYAGEURS DE COMMERCE

Les examens de fin d'année, qui seront présidés par MM. les membres du Conseil de perfectionnement de l'Ecole pratique, sont fixés ainsi qu'il suit :

Les 6 et 7 juillet, commerce et législation commercial, allemand commercial, anglais commercial.

Les 8 et 9 juillet, italien commercial, espagnol commercial, textiles, comptabilité.

L'examen de sténographie aura lieu le jeudi 8 juillet.

Cours commerciaux. — Tous les cours du soir seront suspendus samedi 3 juillet, à cause de la fête de gymnastique.

L'année scolaire pour ces mêmes cours sera close le samedi 10 juillet.

Je ne fume que le ***.

AMICALE DES ARTS

C'est demain dimanche, que commence au stand de l'Ecole, 130, rue des Arts, le grand concours de tir organisé annuellement par l'Amicale, pour ses sociétaires actifs et honoraires.

Le concours à la carabine est divisé en 3 classes : Scolaire, 2e catégorie (jeunes gens au-dessous de 16 ans) ; 1re catégorie (jeunes gens au-dessus de 16 ans).

Un concours au fusil Gras-Fouvet, sera ouvert entre les adultes et les membres de la section militaire.

60 prix dont 30 en espèces, d'une valeur totale de 300 francs seront distribués aux vainqueurs.

Les tirs de concours obligatoires pour participer au classement final auront lieu *les dimanches 4, 11 et 18 juillet* ; le tir d'honneur pour tous tireurs le dimanche 25 juillet.

Le stand sera ouvert le dimanche 4 juillet, de 8 à 9 heures, pour les scolaires, de 9 à 11 heures pour les 1re et 2e catégories ; à partir de 11 heures, pour le fusil. Point de présence à tous les tireurs.

Le stand étant couvert, le tir aura lieu par tous les temps.

La Commission informe les sociétaires que le bal d'été aura lieu le samedi 17 juillet, l'excursion à Gand, le dimanche 22 août.

EPAVE DE LA RUE

M. Henri Meurisse, demeurant rue et cour Bernard, a trouvé boulevard Gambetta une montre en acier.

LA GUERRE AUX TOUTOUS

Le service de la fourrière à chiens a capturé six toutous. Une contravention a été dressée.

CERCLE ATHLETIQUE SOCIALISTE

Aujourd'hui samedi, entraînement pour tous les coureurs libres sur 800 mètres et 10 kilomètres ; les camarades cyclistes sont priés de venir entraîner leurs camarades du Cercle.

Dimanche, football pour tous les équipiers libres. Les coureurs à pied s'entraîneront sur le parcours Roubaix-Forest et retour, soit environ 18 kilomètres.

Les camarades entraîneurs cyclistes partiront avec le fanion du Cercle.

A 7 heures du soir, chez Boulanger, séance de sport amusant.

LA FETE NATIONALE

Samedi 13 juillet, à 8 heures et demie du soir, promenade militaire par l'Union Fraternelle et Mutuelle des anciens soldats musiciens français.

Itinéraire : Place de la Gare, rues de l'Alma, du Chemin de Fer, de l'Alouette, de l'Epeule, des Arts, d'Inkermann, place du Trichon, rues du Bois, Saint-Georges et Grande-Place.

De 9 heures à 10 heures et demie du soir, *sur le kiosque de la Grande-Place, concert* par l'Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats musiciens Français.

Journée du 14 juillet. — Distribution extraordinaire de secours aux indigents du Bureau de bienfaisance. Supplément à l'ordinaire des pensionnaires des Hospices. Distribution de gâteaux aux élèves des écoles gratuites de la ville. Concours de pigeons-voyageurs organisés par les Fédérations colombophiles de la ville. Prix objets d'art.

A 7 heures du matin, 12 concours de pinsons : 300 francs de prix en espèces. Jeux populaires dans tous les quartiers de la ville.

De 8 heures à 10 heures, courses vélocipédiques au parc de Barbieux. 375 fr. de prix. La Fanfare du Nord Touriste se fera entendre pendant la durée des courses.

A 9 heures du matin, au boulevard Gambetta, formation et défilé des élèves des écoles communales de garçons.

A 9 heures et demie, sur la Grand' Place, mouvements d'ensemble par les élèves de l'Institut Turgot, défilé des élèves des écoles de garçons. Les pupilles de la société de gymnastique la « Roubaisienne » formeront la tête du cortège ; l'Ecole de Tir et d'Instruction militaire des Associations d'Anciens élèves des écoles publiques de Roubaix, prendra part à ce défilé. La grande fanfare exécutera divers morceaux de son répertoire pendant ce défilé. Réception des instituteurs à la mairie. Distribution de gâteaux dans les écoles de garçons. Concours de tir organisé par la Fédération des Associations d'Anciens Elèves des écoles publiques de Roubaix ; 200 fr. de prix en espèces.

A 9 heures du matin, Grand Théâtre-Hippodrome, concours d'opéras-comiques, opérettes, opéras-bouffes, saynètes, pochades, revues et revuettes de genre et d'actualité, comédies gaies et vaudevilles, en un acte. Salle Faucon, 34, Grande-Rue, salle Pandore, 28, rue Pauvrée, Salle Artistique, rue des Champs, salle Leman, 63 ; rue de Lannoy, salle des Fêtes de l' « Ancienne » ; 8, rue du Grand-Chemin, et Théâtre des Fêtes de l' « Ancienne », 8, rue du Grand-Chemin, et Théâtre du Fontenoy, rue Archimède. Concours de chant individuel et de duos lyriques pour voix d'hommes, de femmes et voix mixtes. Concours de déclamation. 1.500 fr. de prix en espèces seront distribués à ces concours.

A 10 heures, près du pont de la rue Amperre, concours de pêche, 200 fr. de prix en espèces. Les inscriptions sont reçues chez Dubus, 277, Grande-Rue, au siège de la société organisatrice. La distribution des prix aura lieu chez F. Hulstaert, 2, avenue Amperre.

A 11 heures précises, défilé du cortège, *formation boulevard Montesquieu, entre les* rues de Lille et d'Isly. Itinéraire : Rues d'Isly, des Arts, des Fleurs, place du Trichon, rues du Bois, Saint-Georges et Grande-Place. *A l'issue du cortège, au kiosque de la* Grande-Place, exécution de la « Marseillaise » par les sociétés instrumentales et chorales subventionnées. A midi, dans la salle du conseil, à la Mairie, réception des sociétés, vins d'honneur. De midi à 1 heure, au carrefour des rues Boucher-de-Perthes et du Luxembourg, concert par la Philharmonie du Fresnoy. A 3 heures, à la jonction de l'ancien et du nouveau canal, boulevard Gambetta, chasse aux canards et aux cochons. Les inscriptions sont reçues chez Déstr, Grande Rue, 390. La Fanfare de Beaurepaire prêtera son concours.

De 3 heures et demie à 6 heures, place Carnot, lancement de ballons-pilotes et de sujets comiques, par M. Emery Terlynck. La Philharmonie du Fresnoy se fera entendre pendant cette fête.

A 4 heures, place de la Liberté, fête d'escrime organisée par la société le « Contre de Sixte ». Les « Enfants du Nord », fanfare de trompettes se feront entendre pen*dant la fête. Fête de gymnastique à 4 heures* et demie, place du Commerce, organisée par la société « L'Ancienne » avec le concours de la Philharmonique du Jean-Glaïn. A 5 heures, place de la Justice, organisée par la société municipale « La Roubaisienne », la Fanfare Delattre prêtera son concours.

De 5 heures à 9 heures, place du Fontenoy, concert organisé par la Grande Fanfare, la Fanfare l'Union Musicale du Cul-de-Four. A 6 heures, place Carnot, Ascension aérostatique par M. E. Terlynck fils et Mlle Terlynck, sa sœur qui seront montés sur un tandem attaché à la nacelle du ballon l' « Auréole ».

A partir de 9 heures du soir, Grands Concerts publics : 1. Grande-Place, par la Grande Harmonie et la Cœcilia Roubaisienne ; 2 *Square Pierre Catteau, par la Concordia*-Harmonie et l'Union des Travailleurs.

De 9 heures à minuit, grands bals populaires : 1. Place du Travail, angle des rues du Luxembourg et de Béthune, angles des rues d'Italie et de Solférino, angles des rues St-Joseph et Turgot, place du Trichon, place des Trois-Ponts, angles des rues Joulfroy et de Rocroi, angles des rues d'Alger et du Cartigny, place Nadaud, angles des rues Perrot et boulevard de Strasbourg. Illumination au gaz, à l'électricité et à giorno, à l'Hôtel-de-Ville, au Square Pierre-Catteau, à la Grande-Place et aux bals populaires.

Les délits de boissons pourront rester ouverts durant la nuit du 14 au 15 juillet. Les habitants sont invités à pavoiser et à illuminer les façades de leurs maisons.

A. DEBRAS
ROUBAIX Grand'Place ROUBAIX
Maison possédant le plus grand Choix de
VETEMENTS
pour HOMMES et ENFANTS
ALPAGAS, PARE-POUSSIÈRE, etc.
— VOIR LES ETALAGES —

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

TIR REGIONAL, 28, rue Pauvrée. — Dimanche 4 et lundi 5 juillet, de 9 heures du matin à 7 heures du soir, continuation du grand concours international et championnat régional de tir aux armes Lebel, Gras, Comblain et toutes carabines. Série A, fusil haut nombre, série B, carabine haut nombre, série C fusil pour débutants, série D, carabine pour débutants. Il est bien entendu que les tireurs ayant obtenu un prix avant le 1er janvier 1909 ne sont plus considérés comme débutants. Devant le succès que rencontre ce concours offert aux amateurs et doté de plus de 100 prix, il est recommandé de ne pas attendre le dernier jour, afin d'éviter la trop grande affluence au pas de tir.

CERCLE ORPHEONIQUE LES XL. — Il n'y aura pas de répétition dimanche 4 juillet, à cause des fêtes de Roubaix.

CERCLE MODERNE. — Section chorale mixte. — Ce soir, à 8 h. 3/4, répétition partielle pour les deuxièmes ténors. A 9 h. 1/4, répétition générale.

Section cycliste. — En raison de la fête de gymnastique, il n'y aura pas de sortie demain.

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 2 juillet 1909

Naissances. — Valentine Viardot, rue Volta, 1. — Lucie Deridder, avenue Julien Lagache. — Henri Delsalle, avenue Julien Lagache. — Fernande Wydauw, rue des Récollets, 18. — Henri Empin, avenue Julien Lagache. — Clémentine Van Haylandt, boulevard de Cambrai. — Léontine Lambart, boulevard de Cambrai. — Lucienne Mention, rue de la Guinguette, cour Muflier, 11.

Décès. — Marie Vienne, 50 ans, sans profession, rue de l'Industrie, 129. — Emile Hinnekens, 45 ans, cabaretier, rue Fourcroy, 14. — Louis Desvignes, 60 ans, fabricant d'articles industriels, rue des Fleurs, 20. — Victoria Defour, 1 an, rue du Fontenoy, 177. — Marie Pirotte, 60 ans, marchande épicière, rue Nain, 14. — Amélie Neuwelaere, 78 ans, sans profession, rue du Nord, 3. — Henriette Cardon, 63 ans, sans profession, rue de Croix, 58.

CROIX

VAGABONDAGE. — Les gardes Mahieu et Roger, en patrouille dans la nuit de mercredi à jeudi, ont découvert sous le hangar des produits chimiques le nommé Duhaut Joseph qui déclara habiter Tournai, rue des Dames-Odile ; comme il n'avait aucun moyen d'existence, il fut arrêté et conduit à Lille, où il sera jugé pour vagabondage.

A QUI LA CHIENNE ? — M. Jules Jovenaux, rue de Maubeuge, 72, a trouvé une chienne d'une certaine valeur. On peut la lui réclamer.

UNION CYCLISTE D'UNORD

Section de Croix. — Les adhérents sont priés d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu aujourd'hui samedi 3 juillet, à 8 heures 1/2 du soir, chez M. Augustin Telliez, 15, place de la République.

Ordre du jour : 1. Paiement des cotisations. — 2. Projet d'une sortie. — 3. Question du banquet annuel. — 4. Cortège du 14 juillet.

Nota. — Un punch sera offert par le président aux membres présents.

La commission.

WATTRELOS

LES SANS-GITE. — Les gendarmes ont arrêté, hier, pour vagabondage, Paul Gossel, âgé de 45 ans.

GROUPE « LA REVANCHE ». — La réunion du groupe aura lieu aujourd'hui samedi 3 juillet, à 8 heures 1/2 du soir, chez François Lefebvre, au « Mineur-Laboureur ».

Ordre du jour : 1. Causerie. — 2. Cotisations. — 3. Assemblée générale.

ETAT-CIVIL de WATTRELOS. — *Naissance.* — Henri Parein, rue du Rivage.

Publications de mariages. — Georges Luchier, employé au chemin de fer, et Gabrielle Nys, douleuse. — Arthur Liénard, coiffeur, et Adrienne Thiri, ourdisseuse. — Henri Vanwynghelle, tisserand, et Léonie Derrevaux, tisserande. — Louis Carbon, ratacheur, et Irma Desclée, lessiveuse.

Décès. — Rosalie Brunin, 70 ans, ménagère, Sartel. — Henriette Bogaert, 43 ans, ménagère, Petit Tournai.

WASQUEHAL

FETE NATIONALE

La commission municipale des fêtes rappelle aux habitants des quartiers qu'à l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet 1909 il leur sera alloué des sommes en espèces au prorata du nombre des maisons pour l'organisation des jeux populaires.

A cet effet, la commission prie les habitants des quartiers de vouloir bien former parmi leurs membres les plus dévoués un comité qui serait chargé de l'organisation de ces jeux populaires.

Tous les jeux devront avoir lieu sur la rue et dans la matinée. Un contrôle sera fait le jour de la fête par des membres de la commission municipale.

Les noms des membres du comité devront être envoyés au secrétariat de la mairie le 5 juillet au plus tard.

Les sommes allouées pour les jeux pourront être réclamées à la mairie jusqu'au lundi 12 juillet, *à 5 heures du soir.*

Toutes les sociétés non subventionnées de la commune sont invitées au cortège du 14 juillet. Des primes en espèces seront tirées au sort entre elles.

Les sociétés devront se composer d'au moins quinze membres, elles devront se faire inscrire à la mairie pour le 5 juillet au plus tard.

Le tirage des primes se fera à la mairie aussitôt le cortège terminé.

Enumération des primes : 1re prime, 25 fr. ; 2e, 20 fr. ; 3e, 15 fr. ; 4e, 12 fr. ; 5e, 10 fr. ; 6e, 8 fr.

Une prime de 5 fr. sera accordée à chaque société qui ne sera pas classée dans le tirage des primes.

GAZETTE TOURQUENNOISE
S'adresser provisoirement chez le citoyen DUMORTIER, 12, rue Desurmont.

LE PAIN TRUQUE

Le préposé des douanes Beurtheret, de La Marlière, de service devant le poste, vit venir, hier, une femme qui portait un paquet sous son bras.

— Vous n'avez rien à déclarer ? interrogea-t-il.

— C'est un pain, répondit la femme.

Le douanier voulut voir et s'aperçut que la mie du pain avait été enlevée. On l'avait remplacée par 650 gr. de café et 100 grammes de tabac, d'une valeur totale de 5 fr. 15.

La fraudeuse, qui se nomme Marie Lebedelle, âgée de 50 ans, et habite rue de Pontoise, a été transférée à Lille.

CERTIFICATS D'ETUDES

Voici les résultats des examens du certificat d'études pour les garçons des cantons Nord et Nord-Est de Tourcoing :

Canton Nord. — Inscrits 37 : présents 34 ; admissibles 27 ; admis définitivement 27.

Le prix départemental a été attribué à Etienne Dumortier, élève de l'école de la rue du Molinel, à Halluin.

Canton Nord-Est. — Inscrits 112 : présents 111 ; admissibls 101 ; admis définitivement 101.

Prix départementaux : — 1er Demay Gabriel, de l'école du Pont de Neuville ; 2e Callart Gaston, de l'école de la rue des Champs ; 3e Liard Pierre, de l'école rue de Gand.

AVENIR DU PROLETARIAT

Dimanche 4 juillet, de 10 à 11 heures 1/2 du matin, au Café du Centre, place de la République : 1. Perception des cotisations. — 2. Réunion du bureau. — 3. Distribution des parts de remboursements.

CONTRE UN MUR

Dans le magasin de M. Emile Parmentier, fabricant de tapis, rue de Paris, Alfred Duquesne, âgé de 38 ans, homme de peine, demeurant à Neuville-en-Ferrain, ayant glissé, est tombé et a buté le coude droit contre un mur. Il s'est très fortement contusionné ce coude.

PLUIE DE BRIQUES

Jules Lejour, âgé de 21 ans, défourneur, demeurant à Bougnies (Belgique), se trouvait dans une briqueterie, à la Croix-Rouge. Monté à l'avant d'une berline, il recevait des briques qu'un collègue lui envoyait et qu'il plaçait dans le véhicule.

Deux briques lancées avec trop de force lui tombèrent sur le coude droit qui fut très gravement contusionné.

COURSE CYCLISTE

Dimanche 4 juillet, à 9 heures du matin, course cycliste de vitesse (1 500 mètres), par catégories, réservée à tout amateur libre n'ayant jamais obtenu de 1er prix.

50 francs de prix. — 1er prix, 10 fr. ; 2e, 7 fr. ; 3e, 5 fr. ; 4e, 4 fr. ; et divers prix en objets utiles.

Le droit d'entrée est fixé à 0 fr. 50.

Les inscriptions seront reçues chez M. Désiré Sory, cabaretier, angle des rues du Levant et Augereau.

La remise des prix aura lieu aussitôt la course terminée.

CONCERT PUBLIC

L'Harmonie « La Fraternelle » exécutera le dimanche 4 juillet, à 5 heures du soir, sur le kiosque de la place Thiers, les morceaux suivants :

1. Jacob, *allegro (Turine).* — 2. *Marche Triomphale du Centenaire* (L. Montagne). — 3. 5e Air varié pour clarinette, soliste M. Th. Antrop (Beer). — 4. Valse interrompue (L. Montagne). — 5. Rip Rip, fantaisie (R. Planquette). — 6. Polka Villageoise (O. Coquelet).

AMICALE DU FLOCON

Dimanche prochain, 4 juillet, continuation du 4e grand concours de tir au fusil et à la carabine. Ce concours comprend 3 catégories. Catégorie A : carabine à 12 mètres. Prix de la mise, 50 cent. Catégorie B : fusil à 20 mètres, tous tireurs. Prix de la mise, 60 cent. Catégorie C, spécialement réservée *aux jeunes gens préparant le brevet d'aptitude militaire.* Prix de la mise, 40 cent. Cette catégorie C est appelée à obtenir un grand succès, tant par l'innovation, car c'est la première fois qu'une catégorie est spécialement réservée aux futurs soldats, que par la modicité du prix de la mise. C'est dans le but de favoriser les futurs soldats que la commission de tir a décidé de ne faire payer que 0,40 la mise au lieu de 0.60 dans un concours de cette importance. Ce concours est en effet doté de 800 francs de prix.

C'est donc une bonne idée que de réserver pour nos jeunes gens préparant le brevet militaire, une catégorie où ils pourront montrer leur adresse, et tous les membres de sociétés de préparation militaire, de tir et de gymnastique ne manqueront pas de venir mesurer leur force. Ce sera en quelque sorte une préparation aux examens du brevet militaire. De nombreux prix récompenseront les efforts des lauréats. Ajoutons que pour prendre part au concours dans cette catégorie C, il faut faire partie d'une société de préparation militaire, de tir ou de gymnastique. La carte d'identité sera rigoureusement exigée au contrôle. Dans chaque catégorie il y aura un concours de haut nombre, un concours de bas nombre et un concours d'honneur. Le concours d'honneur est gratuit. Par exception, le stand sera ouvert lundi 5 juillet toute la journée.

PREPARATION MILITAIRE. — Le concours de tir organisé par l'Association amicale du Flocon se continu